

ASSEMBLEE GENERALE DU 15 AVRIL 2015

Concernant l'exercice clos le 31 décembre 2014

Validé par les membres du Conseil d'Administration le 24 juin 2015.

Cette A.G. se déroule sous le signe de notre thème semestriel : A.O.C.

Une Assemblée Originale et Conviviale... festive comme tous les ans et cette fois-ci encore l'ordre du jour et les votes sont respectés.

Ses différentes étapes sont illustrées avec la projection d'un power-point conçu en vingt et un tableaux.

La présidente, Marie-Pierre Fontaine, présente le **rapport moral** qui s'articule autour de notre nouvelle convention pluriannuelle *

Approuvé à l'unanimité

Renouvellement des membres du C.A.

Marie-Pierre FONTAINE, Présidente, remercie Alain GADEL et Marie-Françoise COPPENS, démissionnaires pour raisons personnelles puis décerne à Pierre BORGUS, cofondateur de la MGC et démissionnaire pour raison de santé, le prix spécial AOC : **Activité Omniprésente au Centre.**

Enfin, Marie-Pierre FONTAINE présente les neuf candidats et rappelle les modalités du scrutin.

Rapport d'activité

Les cinq thématiques sont présentées par les salariés *sous forme de pastiche d'émissions de télévision*.*

Approuvé à l'unanimité

Rapport financier

Présenté par Patricia STIL, trésorière et Marc BLAECHE, trésorier-adjoint ; le compte de résultat 2014 fait apparaître 594 603,95 € de charges et 596 033,09 € de produits *

Monsieur Rémy Aine présente son **rapport de Commissaire aux Comptes** ainsi que son rapport spécial qui donnent lieu à deux résolutions

° Résolution 1 présentée par Serge Bègue

« L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport financier de la Trésorière, du Trésorier adjoint et du Commissaire aux comptes, approuve les comptes tels qu'ils sont présentés :

- après dotation aux amortissements de 6381,15 €
- dotation aux provisions de 9573,00 € pour indemnité de départ en retraite, congés payés et travaux d'entretien du bâtiment

Les comptes se soldent par un excédent de 1429,14 €

L'Assemblée Générale décide d'affecter ce résultat au report à nouveau »

Approuvée à l'unanimité

° Résolution 2 présentée par Monique Delomez

« L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, à propos de la transparence financière, confirme qu'il n'y a pas eu au cours de l'exercice de convention entre les administrateurs et l'association, directement ou par société interposée. »

Approuvée à l'unanimité

Vote de la cotisation présenté par Guy Valcke

« La cotisation familiale doit rester symbolique et permettre à tous de participer à la vie de l'association. Elle permet notamment de bénéficier de tarifs préférentiels lors des activités et elle couvre l'assurance. Il est souhaitable qu'elle évolue régulièrement afin de tenir compte de l'évolution du coût de la vie. Rappelons qu'elle est annuelle, familiale et qu'elle n'a pas augmenté depuis 2011. Néanmoins, le Conseil d'Administration réuni le 18 février 2015 propose de maintenir cette cotisation à 15 € pour la période du 1^{er} septembre 2015 au 31 août 2016.

A noter également que le principe d'une «Cotisation solidaire permet à chacun de donner davantage.

Proposition adoptée à l'unanimité

Résultat du vote des candidats au Conseil d'Administration prononcé par Monique DELOMEZ : 13 postes à pourvoir, 61 votants.

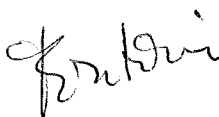
9 candidats élus : BEGUE Serge (61 voix), BONTE Jocelyne (61), FONTAINE Marie Pierre (61), LEUTRAU Gilbert (61), MAJOR Marie Françoise (61), THIEFFRY Brigitte (60), TRICOT Bernard (61), VALCKE Marie-José (61), WINOCQ Patrick (61).

Marie-Pierre Fontaine annonce la **clôture de la séance** en invitant les participants à un buffet AOC

(* Les textes intégraux du rapport moral, d'activités et financier sont mis à la disposition des adhérents)

La Présidente,
Marie Pierre FONTAINE

Le Secrétaire
Guy VALCKE



la maison du grand cerf
Centre Social & Culturel
5, rue Vincent Auriol
59790 Ronchin
Tél. 03 20 88 15 45

